

Communauté de Communes des Campagnes de l'Artois

Séance du 24 janvier 2024

L'an 2024 et le 24 janvier à 17h00, le Conseil Communautaire sous la présidence de Michel SEROUX, s'est réuni au siège communautaire à Avesnes le Comte sur convocation du 11 janvier 2024.

Le conseil devait se tenir initialement le jeudi 18 janvier 2024. Au regard des conditions météorologiques, celui-ci a été déplacé au mercredi 24 janvier 2024 à 17h, information transmise aux élus communautaires le jeudi 18 janvier 2024.

Date de la convocation : 11 janvier 2024

Date d'affichage : 11 janvier 2024

Délibération N° 24-01-2024 / N°22

Etaient présents les membres en exercice : 74

Messieurs Pascal Coin, Pascal Mestan, Alain Rose, Jean-Michel Desailly, Léon Bernard, Sébastien Bertout, Alexandre Hulot, Maurice Soyez, Harold Tetu, André Michel, Michel Petit, Hubert Morreel, Patrick Nepveu, Dominique Coppin, Patrick Zakrent, Christian Boucly, Hugues Legoux, Eric Poulain, Etienne Duchateau, Arnaud Ricq, Jean-Michel Delannoy, Guy Vasseur, Philippe Carton, Philippe Lefebvre, Hubert Dingreville, Stéphane Locquet, Nicolas Capron, Olivier Gallet, Ernest Auchart, Michel Seroux, Jean-Pierre Marocchini, Pierre Barrois, Jean-Paul Hemery, Michel Accart, Ludovic Degouve, Dominique Verdel, Jean-Michel Schulz, Yannick Barlet, Marc Degrendele, Philippe Duez, Denis Caillierez, Stéphane Gomès, Freddy Balavoine, Gérard Nicolle, Alain Debureaux, Christian Thilliez, Serge Leu, François Coquart, Jean-Louis Lebas, Edouard Hauteceur, Alexandre Decry, Roland Descamps, Jean-François Varoqui, Joël Torsel, Yves Lieppe, David Duchateau, Jacques Thellier, André Bouchind'homme, Guillaume Lefebvre, Philippe Vanderbeken, Damien Bricout.

Mesdames, Fabienne Kwiatkowski, Anne-Marie Dupuis, Béatrice Dausse, Monique Debeaumont, Sabine Surelle, Marie Bernard, Martine Gérard, Sidonie Duriez, Murielle Roussel, Anne Sophie Larivière, Françoise Simon, Muriel Sergier, Catherine Libessart.

Membres suppléés : 8

Membres ayant donné procuration : 7

Membres votants : 89

Absents : Yves Petit, Thomas Bonnelle, Christian Delambre, Jean-Marc Cuvillier, Raymond Wacheux, Vincent Lacroix, Benoît François, Jean-Claude Jacquemelle, Jean-François Haultcoeur, Raymond Lavigne, Magalie Jonard, Eric Caron, Henri Cuvillier, Louis Lambert, Xavier Normand

Absents suppléés : Hubert Tassencourt suppléé par Chantal Géneau de Lamarlière, Lionel Cayet suppléé par Philippe Verret, Sébastien Henquenet suppléé par Arnaud Delame, Luc Delaporte suppléé par Francine Camus, Romuald Delattre suppléé par Jacqueline Lécossais, René Pruvost suppléé par Jean-Paul Frenoy, Frédéric Plaqueux suppléé par Elisabeth Dufour, Chantal Dufresne suppléée par Muriel Lebas

Absents excusés : Patrick Roblot, Sylvie Gabez, Florence Dambreville, Jacques Nick, Marie-Angèle Lefetz, Julien Bellengier, Patrick Dekeyser, Jean Bridel, Jean-Louis Cauvet, Pierre Guillemant, Magali Urbanac

Absents ayant donné procuration : Jean-Marie Dufay ayant donné procuration à Murielle Roussel, Pierre Cuvillier ayant donné procuration à Monique Debeaumont, Geneviève Meurice ayant donné procuration à Eric Poulain, Alain Traisnel ayant donné procuration à Damien Bricout, Sylviane Evain ayant donné procuration à

Philippe Lefebvre, Arnaud Douchet ayant donné procuration à Philippe V
donné procuration à Guillaume Lefebvre.

Secrétaire de séance : Eric Poulain

Titre de la délibération : Signature convention de partenariat 2024 avec Cinéligue Hauts de France

Monsieur le Vice-Président rappelle que la Communauté de Communes bénéficie d'un partenariat avec l'association cinéligue Nord/Pas-de-Calais dans le cadre de la diffusion des séances de « Mes premiers pas au cinéma ». (7 séances seront proposées en 2024 à destination des 2-6 ans)

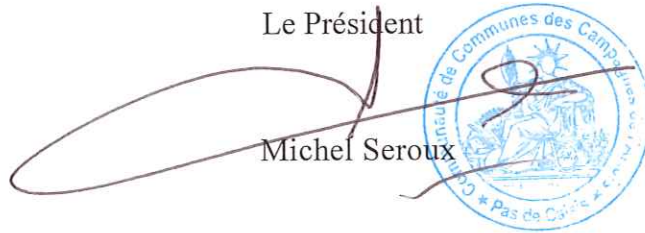
C'est un service gratuit, en contrepartie, la Communauté de Communes doit s'acquitter d'une adhésion annuelle d'un montant de 360€

Suite à l'avis favorable du Bureau du 10 janvier 2024, le Conseil Communautaire décide à l'unanimité :

- ✓ de renouveler le partenariat avec Cinéligue
- ✓ de signer la convention qui fixe les modalités de partenariat entre la Communauté de Communes et Cinéligue
- ✓ de s'acquitter de la cotisation 2024.
- ✓ d'engager toutes les démarches relatives à la bonne organisation du projet.

Le Président

Michel Seroux



Acte rendu exécutoire après dépôt en préfecture du Pas-de-Calais le 01/02/2024 et publication ou notification du 01/02/2024

